



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 novembre 2025 PROCES-VERBAL

Le trois novembre de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle culturelle, sous la présidence de M. Francis DONATH, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt-trois octobre de l'an deux mil vingt-cinq.

PRESENTS (11) : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Julien DE NARDIS, Mme Virginie DIETERLEN (arrivée à 19H30), Mme Muriel CROUVEZIER, Mme Catherine FRIEH, Mme Patricia HILD, Mme Martine WAGNER, Mme Anne Christine COLOMBO, M. Benoît MUNIER.

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE PROCURATION (1) :

M. Olivier BURGY donne procuration à M. Francis DONATH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mireille CIANCIA-METZ.

M. le Maire constate que le quorum est atteint et débute la séance.

Etat civil :

Naissance

Au nom du Conseil municipal, M. le Maire souhaite la bienvenue à Nelson MARTIN, né le 2 octobre au foyer de Aurélie et Steeve MARTIN.

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Mireille CIANCIA-METZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Point 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025

Patricia HILD demande que soit rajoutée la phrase suivante :

"Le coût total du projet Mairie s'éllevant à 2 035 000 €, nous avons une recette exceptionnelle de 1 020 000 € (vente du terrain à Bennwihr-Gare) et un total de subventions et de FCTVA de 1 050 000 € ; ceci étant, pourquoi faire un emprunt supplémentaire de 800 000 €, sachant qu'un montant de travaux imprévus a déjà été budgétisé."

En l'absence d'autre remarque, le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025 ainsi modifié est approuvé à l'unanimité (pour 12, contre 0, abstentions 0).

Point 3 – Subvention reçue : définition de la durée d'amortissement

Serge KUENTZMANN explique que la commune a perçu une subvention d'investissement d'un montant de 8 319.26 € dans le cadre de l'opération GéoVino.

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, l'amortissement des immobilisations n'est pas obligatoire, cependant les subventions d'équipement versées doivent être amorties par toutes les collectivités.

La constatation de l'amortissement des immobilisations constitue une opération d'ordre budgétaire permettant de générer un crédit en recettes d'investissement (compte 28...) et un débit en dépenses de fonctionnement (compte 6811).

Il propose au conseil municipal de définir la durée d'amortissement à 3 ans, compte-tenu que la dernière subvention a été amortie sur 3 ans.

Après discussion, les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuvent la durée d'amortissement de 3 ans pour la subvention reçue (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 4 – Nouveaux statuts de Territoire d'Energie Alsace (TEA)

M. le Maire rappelle que les statuts actuels du syndicat TEA datent de 2021.

Les nouveaux statuts ont été approuvés et les principales modifications portent sur :

- La prise en compte des nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis 2021,
- TEA souhaite renforcer son action au profit des membres, notamment dans le domaine de la transition énergétique, et clarifier ses compétences ainsi que ses domaines d'intervention,
- Modification de la gouvernance de TEA afin de tenir compte du nombre de ses membres, en augmentant le nombre de représentants à l'assemblée délibérante à 50 membres et en modifiant le mode de fonctionnement des suppléants.

Il rappelle que chaque élu a été destinataire du projet de nouveaux statuts.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les nouveaux statuts de Territoire d'Energie Alsace (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 5 – Convention avec la SPA Ebersheim

M. le Maire explique que la convention avec la SPA de Colmar arrive à échéance le 31/12/2025 et rappelle les problèmes rencontrés avec la SPA de Colmar ces dernières années.

Il propose de passer une convention avec la SPA d'Ebersheim qui intervenait déjà de par le passé sur la commune de Bennwihr. Il souligne en outre que leurs tarifs sont moins chers.

Chaque élu a été destinataire de la convention de la SPA d'Ebersheim.

Il précise que la commune a déjà envoyé un courrier à la SPA de Colmar afin de ne pas renouveler la convention (délai 3 mois avant terme).

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la signature de la convention avec la SPA d'Ebersheim à compter du 1^{er} janvier 2026 (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 6 – Convention de participation Prévoyance, modalités de versement et montants de participation

M. le Maire rappelle que lors de la séance du conseil municipal du 6 janvier 2025, la commune a mandaté le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin (CDG68) afin d'engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif local et lancer la procédure de marché public afin de conclure une convention de participation en matière de prévoyance.

A l'issue de la procédure, le groupement CNP Assurances / Relyens a été retenu.

Le Comité Social Territorial a été saisi et a donné un avis favorable pour la signature de la convention de participation risque « prévoyance » mise en place par le CDG68 et participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire en risque « prévoyance » à hauteur de 22€/mois et par agent.

Chaque élu a été destinataire du projet de convention.

En l'absence de question, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance, accorde une participation financière à chaque agent ayant souscrit au contrat référencé par la convention et fixe le montant à 22€/mois/agent (pour 12, contre 0, abstention 0).

Point 7 – Informations du maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil

Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

Demande reçue de Maître Jérôme MULLER portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. Servet et Nazife YALCIN, consistant en un bien situé 7A rue du Lohberg, cadastré section 11 n°349/342, d'une superficie de 2a6ca.

La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour cette DIA.

Travaux

Point sur l'avancée des travaux de la mairie et de la place du Crédit agricole.

Finances

- Signature de bons de commande pour la maîtrise d'œuvre à l'IRH pour la rue de la Fontaine (22 412.50 € HT), la rue du Maréchal Leclerc - tranche 2 (25 492.50 € HT), la mise en séparatif des réseaux rue du Souvenir, Chablis, Avallon et Joigny (33 491.25 € HT).
- Signature d'un bon de commande pour la fourniture et pose d'un système audiovisuel dans la future salle du conseil municipal (7 000 € HT).

SNCF

Mise en place d'un dispositif expérimental entre Ribeauvillé et Bennwihr pour réduire le nombre de collisions entre les trains et la faune sauvage sur la ligne ferroviaire la plus circulée du Grand Est.

Le système est constitué de balises installées le long de la voie ferrée pour détecter et effaroucher les animaux avec la diffusion d'un signal sonore qui n'augmente pas le niveau sonore général.

Point 8 – Point des réunions intercommunales passées

8 octobre (Francis DONATH) : SCoT : BIMPY BUNTI

20 octobre (Serge KUENTZMANN) : CCPR commission finances et tourisme

Point 9 – Point des rencontres et réunions communales passées

15 octobre : COPIL Sénégal

16 octobre (Virginie DIETERLEN) : conseil d'école

23 octobre (Virginie DIETERLEN) : commission communication

27 octobre (Karine BAUMANN) : réunion jumelage.

Point 10 – Agenda, grands anniversaires

Agenda :

Rencontre le 5 novembre avec le tennis dans le cadre du projet Padel.

Cérémonie du 11 novembre à 10h, place de la Mairie.

Grands anniversaires :

11 novembre : 80 ans de Benjamin AUBERDON

11 décembre : 90 ans de Henriette UHL

17 décembre : 80 ans de Simone HUCK

Point 11 - Date du prochain conseil municipal

Lundi 8 décembre à 19h00.

Point 12 – Tour de tableVirginie DIETERLEN

A offert une cloche à l'école maternelle, demande que les agents communaux la fixent une fois que la remise aux enseignantes aura été faite.

Martine WAGNER

Demande un panneau interdiction de circuler + panneau 30 et marquage au sol rue O'Connell,
Eclairage public rue des Vosges,
Agrandissement du cimetière.

Patricia HILD

Réunion BIMPY BUNTI : demande qui était invité à cette réunion ?

Benoît MUNIER

Signale qu'il fait sombre sur le parvis de l'église la nuit.

Anne Christine COLOMBO

A été agréablement surprise par la mobilisation à l'opération Octobre rose et remercie l'ensemble des participants
Installation du nouveau curé.

Catherine FRIEH

Rue des Romains : trous dans la chaussée vers chez elle.

La séance est levée à 20h00.

Le Maire,
Francis DONATH.



La secrétaire,
Mireille CIANCIA-METZ.



